

**compte-rendu du bureau directeur  
du 3 avril 2017  
au siège de la ligue Île-de-France  
(Malakoff)**



**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique ANSQUER, Nathalie LASSALLE, Dominique PALLUAU,  
MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS, Georges POTARD

**Invités :** M<sup>me</sup> Marie-José GAUDEFROY, M. Jean-Philippe MENNESSON

La séance est ouverte à 18:30

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- 1) Marina COLMET est en charge de la demande du comité de Seine-Saint-Denis de prêt des fauteuils de la ligue pour une de ses manifestations de sensibilisation au handicap.
- 2) Courriel du CROSIF annonçant le report à une date ultérieure de la journée Valeurs olympiques du 7 avril. En revanche, les journées du 11 au 13 avril consacrées à Sport en mixte sur l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (mobilisation des centres de loisirs autour de différentes disciplines) sont maintenues. Le président répondra à l'invitation pour la réception officielle du jeudi 13 avril à 11h00.

### **CLUBS**

- 3) La ligue participera le samedi 22 avril, à l'issue du match Issy-Paris Hand vs Cercle Dijon Bourgogne, à la soirée de gala de l'association Educ'hand, dont le but est d'utiliser le handball comme outil de cohésion sociale.
- 4) Dans le cadre de son opération *Amène une copine !!!*, le club Hand'Fosses Marly (95) organise le 22 avril 2017 une sortie au palais des sports Robert-Charpentier à Issy-les-Moulineaux dans le cadre du match Issy-Paris Hand vs Cercle Dijon Bourgogne. Cette action entre dans le cadre du développement du sport féminin sur le territoire : la ligue a remis au club des t-shirts et le club IPH leur a fourni 10 places gratuites.
- 5) Le BD recevra, à leur demande, des dirigeants du Noisy-le-Grand HB le lundi 24/04 à 19h00.

### **COMITÉS DÉPARTEMENTAUX**

- 6) Nous avons reçu un courrier de M. Blaise MILLON faisant acte de candidature, avec M<sup>me</sup> Valérie SEVIN-PENEAU, à l'élection du binôme qui représentera le collège départemental 93 au conseil d'administration régional. Le président accusera réception. Il informera les intéressés qu'en application du règlement intérieur de la ligue, cette élection doit d'abord se faire au sein (et selon ses procédures) du comité départemental de la Seine-Saint-Denis. À charge ensuite, pour ledit comité, de déposer à la ligue, sous les formes requises, la liste du binôme élu par l'assemblée générale de ses clubs. En conséquence, le dossier est transmis au comité de Seine-Saint-Denis pour suite à donner. Parallèlement, il sera rappelé au président du comité 93 (et à celui du comité 95), le délai de 5 semaines qui doit s'écouler, entre la date du dépôt des binômes candidats à notre AG régionale devant les valider et la date de la tenue de cette même AG.
- 7) La ligue est saisie par le comité de Paris d'une lettre d'un parent de licenciés d'un club parisien, portant des accusations graves à l'encontre d'un entraîneur de ce club. Le bureau directeur demande au président de la commission territoriale de discipline d'ouvrir un dossier, de mener les investigations utiles à la manifestation de la vérité et de poursuivre s'il y a lieu.

### **COMMISSION SPORTIVE**

- 8) Communication a été faite aux clubs des formules retenues par la commission sportive pour les délayages championnat de France moins de 18 ans.

Côté ex-territoire PIFO :

- Féminines => validation de toutes les candidatures reçues et proposées à la COC FFHandball à savoir : Paris Galaxy, Ent. St-Quentin-en-Yvelines, CAP 78, Val-d'Orge, Ent. US Palaiseau / Ouest-Essonnes, HBC Antony, ASV Chatenay-Malabry, Issy-Paris hand & Cergy HB.
- Masculins => compte tenu du nombre d'ayants droits pour la saison 2017-2018 (si l'ACBB termine dans les 3 premiers de sa poule du challenge de France) en application des règlements particuliers de la COC PIFO et de la plénière du 28/03, les clubs ci-dessous sont qualifiés d'office : Paris Galaxy, Massy EHB, Ent. Val-d'Oise & AC Boulogne-Billancourt.

Pour les deux places restantes une formule a été mise en place pour départager 4 équipes.

La COC organisera un tournoi de qualification à 4 sur terrain neutre le week-end du 11 juin : cela concernera les joueurs nés en 2000, 2001 et 2002 (moins de 17 ans de la saison 2016-2017), sans limitation de licence B, 1 licence C autorisée (uniquement dans le cadre d'un déménagement, pas seulement l'accord du club quitté), pas de « future » mutation.

Les équipes concernées sont une équipe du 91 (Savigny HB91), une équipe du 92 (Bois-Colombes Sports) & deux équipes du 78 (à déterminer par le comité avant le 4/06 entre Métropole 78, AS Poissy et Le Chesnay YHB).

#### Côté ex-territoire IFE

- Féminines : validation de toutes les candidatures reçues et proposées à la COC FFHandball à savoir : HB Brie 77, Serris Val-d'Europe HBC, CM Aubervilliers, Ent. Aulnay HB / Blanc-Mesnil Sports HB, Ent. Sud 93, US Alfortville, Stella Sports Saint-Maur & Villiers ECHB
  - Masculins :
    - le champion IFE moins de 17 ans sera qualifié d'office pour 2017-2018 (à ce jour l'Ent. Livry-Montfermeil est en tête);
    - sur les 10 clubs qualifiés en championnat de France moins de 18 ans pour la saison 2016-2017, cinq clubs sont en championnat de France (poule haute), donc qualifiés d'office pour 2017-2018 (Tremblay-en-France HB, CM Aubervilliers, US Créteil, US Ivry & AS Saint-Mandé). Sur les cinq clubs restant, le HB Brie 77 et l'Ent. Sud 93 sont actuellement premiers de leur poule du challenge de France, et seront sûrement qualifiés. Restent trois clubs (Ent. Pontault/Torcy 77, Ent. Lagny/Serris 77 & Ent. Stella / Maisons-Alfort 94) dont 2 qui sont dans les dernières places de leur poule du challenge et qui feront perdre 2 places d'ayants droit.
- Au total, il y aura donc 10 - 2 clubs + 1 accédant ex-IFE.

**Pour la saison 2017-2018, il y aura donc 17 équipes féminines et 15 équipes masculines qui représenteront le territoire Île-de-France de handball.**

#### COMMISSION DE DISCIPLINE

9) Claude SELAQUET, président de la commission territoriale de discipline, soumet au BD la composition de sa commission :

Claude SELAQUET	Président
Philippe VALLET	Vice-président, instructeur
Josiane BARBEAU	membre
Patrick COUILLET	instructeur
Philippe GRANDVALLET	membre
Florence JACQUART	membre
Bruno JACQUART	membre
Céline LAFOIS	membre
Jean LATERROT	membre
Sliman MAMERI	membre
Djamel OUAHBRACHE	instructeur
Claude POIROT	membre
Serge SEVESTE	membre
Clément RAINGEARD	instructeur
Manuel PEREIRA	instructeur
Ange TORRE	membre

Le secrétariat de la commission est aujourd'hui assuré par Pascal GUILLE.

Le BD valide la composition de la commission territoriale de discipline.

10) Lors de l'AG fédérale, il a été rappelé le rôle règlementaire des commissions territoriales de discipline. Elles peuvent déléguer aux comités qui le souhaitent, l'activité concernant – comme avant – leur périmètre. Dans ce cadre, il semble pertinent aux membres du BD de réunir les décideurs sur ce sujet (présidents de comité et présidents de commissions de discipline départementales), afin de mettre en œuvre une organisation partagée par tous sur le territoire. Dans ce contexte, le président demande à Claude SELAQUET d'inviter les présidents de comité avec leurs responsables de commission de discipline, à une réunion de travail sur le sujet. Michel PERSIAUX, président du jury d'appel fédéral, sera sollicité afin de nous accompagner sur le sujet.

#### PÔLES ESPOIRS

11) Pascal PERSON nous informe que la ligue et la DTN sont saisies (par la mère d'un joueur devant rejoindre la saison prochaine le site d'excellence d'un pôle de province) d'une demande de transfert de ce jeune vers notre site d'excellence d'Eaubonne, au motif de l'éloignement trop prononcé du domicile familial. Des propositions seront faites à la famille par la direction technique nationale, dont le bureau directeur rappelle qu'il respecte en la matière strictement les règlements.

- 12) Les tests d'entrée au site d'accension (ex-CER) et au site d'excellence (ex-pôle) du pôle espoirs masculins francilien sont terminés. Les candidats refusés vont être prochainement informés (clubs en copie). On rappelle que les admissions ne seront définitives qu'après des tests médicaux et l'étude des dossiers sur le plan financier.

## FORMATION

- 13) Daniel DEHERME, CTS en charge de la formation, présente au BD l'architecture de l'Institut territorial de formation francilien (ITFF)

### > **Constats**

- Depuis 1998, en France : le volume d'offres globales des formations des techniciens x3,
- Hétérogénéité et un manque de cohérence des offres de formation d'un organisme à l'autre,
- Une méconnaissance des dispositifs de financement des offres de formation,
- Manque de lisibilité et confusions des offres de formations,
- Amélioration de la proximité des formations initiales pour susciter de nouveaux besoins de formation,
- De nouvelles formations d'adultes modernes et efficaces mais couteuses en ressources,
- Complexification de la gestion des clubs et des structures FFHandball dans le cadre de la réforme territoriale,
- Augmentation des besoins d'emplois dans les clubs et les structures FFHandball avec, notamment, la mise en œuvre de nouvelles activités afin de répondre aux nouvelles offres de pratiques,
- L'arbitrage exprime le besoin de se professionnaliser,
- Élargissement des missions des cadres techniques...

### > **Définition et enjeux stratégiques**

L'organisme de formation territoriale est structure qui centralisera, administrera, observera et proposera 4 services de formations dédiés :

- aux nouvelles pratiques,
- à la compétition,
- à l'arbitrage
- au service au club & à l'emploi

### > **Enjeu**

Proposer un outil performant et moderne au service du développement du handball sur le territoire francilien.

### > **Objectifs Opérationnels**

- Proposer une meilleure lisibilité et une cohérence par habilitation de l'ensemble des offres des formations.
- Adapter et renforcer les offres de formations sur le territoire, en prenant en compte les bassins de population et les objectifs stratégiques du projet de territoire.
- Proposer un service efficace aux clubs aux structures fédérales pour améliorer leur gain de compétences.
- Mutualiser & rationaliser les ressources afin de créer de nouveaux services ou pour pérenniser les actions actuelles 1+1+1 = 2 (+ 1).
- Dégager de nouvelles ressources financières...

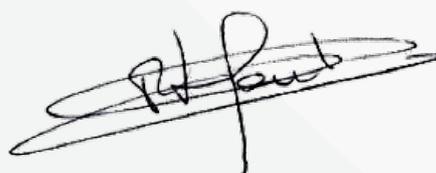
Daniel souligne combien la réussite du déploiement du dispositif reposera sur la collaboration étroite de toute la filière, comité et équipe technique territoriale. Il présente ensuite, à titre d'exemples, quelques offres de formation, une estimation des besoins induits en ressources humaines appuyées sur des fiches de postes et, enfin, la création d'une interface web comprenant notamment un processus d'inscription aux formations proposées (voir le lien avec le site de la ligue en construction).

Ce projet d'organisme de formation territorial francilien fera, dans les prochaines semaines, l'objet de présentation/débat avec le conseil d'administration régional et les huit comités départementaux, en visant une présentation aux clubs d'un cadre opérationnel lors de notre première assemblée générale ordinaire de ligue le 19 juin prochain.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20.




Georges POTARD  
Président



Robert LAFOND  
Secrétaire Général